

Charte éthique de la Danse de Plein Potentiel® A l'usage du Public *Se connaître par le mouvement !*

Article 1- Définition

La Danse de Plein Potentiel® facilite la mise en mouvement du corps, des émotions et de la créativité. La Danse de Plein Potentiel® est une voie de la Danse Art Thérapie qui permet de se connaître par le mouvement dansé et qui permet la transmission d'une pratique de la danse en autonomie. La Danse de Plein Potentiel® facilite chez les Danseurs le rappel des potentiels naturels de mouvement, de ressentis, de créativité et de liberté de choix qui sont innés. La Danse de Plein Potentiel® est une approche unifiante qui a une portée transformatrice et concrète au quotidien par le rappel du potentiel de vie qui est le nôtre. L'invitation au mouvement libre et spontané permet l'écoute corporelle, l'écoute émotionnelle, la créativité, elle favorise la pleine expression créative et artistique de soi. Le processus en Danse de Plein Potentiel® permet le déploiement de la personne dans ses dimensions corporelles, émotionnelles et créatives. Le mental, les codes habituels de la danse et les représentations de soi sont mis de côté pour favoriser chez chacun l'expression singulière de la vie.

Les séances de Danse de Plein Potentiel® s'adressent à toute personne désireuse de se connaître par le mouvement et par la danse quel que soit l'âge ou la condition physique. La pratique de la Danse de Plein Potentiel® libère notre façon spontanée, naturelle et créative d'être au monde.

La Danse de Plein Potentiel® s'appuie sur la danse libre, l'expression artistique dansée libre, la présence corporelle, sur l'accueil émotionnel et sur le cadre d'Alliance issu de la phénoménologie existentielle.

Elle a été créée en 2018 par Anne-Marie Triolle Danse Art Thérapeute, Sophrologue et Coach. La Danse de Plein Potentiel® est certifiée par le Conseil International de la Danse, le CID Unesco depuis le 14 avril 2019.

Article 2-Cadre d'Alliance au service du plein potentiel expressif

Le cadre d'Alliance en Danse de Plein Potentiel® qu'initie le Facilitateur et dont il est le garant, s'appuie sur les fondamentaux suivants :

- Inclure et valoriser les particularités de chacun.
- S'appuyer sur le non jugement et sur l'absence de comparaisons et de conseils
- Encourager chacun à exprimer son propre mouvement dansé et lui réserver un accueil sans jugement pour ses ressentis
- L'engagement à la confidentialité
- La pédagogie du mouvement dansé libre

Article 3-Le positionnement éthique du Facilitateur en Danse de Plein Potentiel®

Le Facilitateur en Danse de Plein Potentiel® a suivi la formation en Danse de Plein Potentiel® et a obtenu la certification privée en Danse de Plein Potentiel®.

Le Facilitateur en Danse de Plein Potentiel® n'est pas un thérapeute, il ne se place pas en soignant, il ne prétend rien guérir. A partir de l'engagement personnel du ou des participants c'est le processus créatif en Danse de Plein Potentiel® qui est opérant et transformateur. Le Facilitateur en Danse de Plein Potentiel® intervient en complémentarité, en lien et en non-substitution des professionnels de santé.

Il facilite le déploiement de la personne vers son potentiel de mouvement ainsi que vers son potentiel d'expression émotionnelle, artistique et créative.

Le Facilitateur formé à la Danse de Plein Potentiel® transmet aux danseurs une pratique de la Danse de Plein Potentiel® en autonomie.

- Il initie une mise en mouvement du corps et des émotions par la musique, par le rythme et par la danse libre

- Il crée un cadre d'Alliance au service du déploiement et de l'autonomisation de la personne et des groupes
- Il favorise l'émergence des ressources en s'appuyant sur le champ de la phénoménologie existentielle et sur la mobilisation de l'intention.
- Il permet l'expression de l'élan créatif issu de la danse libre au moyen de différents médiums : dessin, peinture, modelage, Land-art, Slam, Auto-louange, chant...
- Il respecte le rythme de chaque participant
- Il ne force ni ne provoque rien, il permet et accompagne le contact avec les mouvements dansés, les ressentis corporels et les émotions que vivent les danseurs.
- Il transmet aux participants les clés d'une pratique de la danse en autonomie pour se relier à soi au quotidien

Le Facilitateur en Danse de Plein Potentiel® s'engage à suivre un processus continu de déploiement de ses compétences s'appuyant sur :

- la pratique quotidienne de la Danse de Plein Potentiel®
- la formation continue
- la supervision et l'intervention

Article 4-L'engagement du danseur

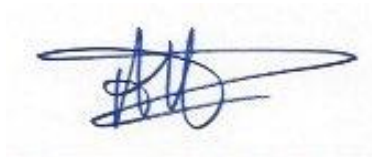
La personne accompagnée (le danseur ou la danseuse) est animée par l'envie de se connaître, par celle d'être honnête avec elle-même. Elle est animée par le désir de permettre le déploiement du mouvement au niveau corporel, émotionnel et créatif, afin d'aller vers un plus grand potentiel d'expression de soi. Elle s'engage dans une relation d'authenticité avec le Facilitateur en Danse de Plein Potentiel®. Elle est cocréatrice du cadre d'Alliance. Elle est consciente que son déploiement sera en corrélation directe avec ce qu'elle est prête à apporter (mouvements, ressentis corporels, sentiments, émotions, création). Elle comprend en parcourant le processus en Danse de Plein Potentiel® à son rythme qu'elle est créatrice de son propre déploiement. Elle s'engage pleinement envers elle-même.

Article 5-Droits réservés

La Danse de Plein Potentiel® DPP® est une marque déposée à l'INPI. Les contenus théoriques, le programme de formation et la charte éthique font l'objet de copyright ©. Seules les personnes ayant suivis la formation de Facilitateur en Danse de Plein Potentiel et ayant obtenue leur certification sont autorisées à utiliser les termes **Danse de Plein Potentiel® et Facilitateur en Danse de Plein Potentiel®** et peuvent utiliser les logos dans leur communication pour leur pratique de la Danse de Plein Potentiel® en groupe en individuel et en institution.

La formation en Danse de plein Potentiel® est exclusivement dispensée par Anne-Marie Triolle et par les formateurs qu'elle aura formé et désigné.

Anne-Marie TRIOLLE
Créatrice de la Danse de Plein Potentiel® © 2024



Le Facilitateur en DPP®
NOM :
SIGNATURE :

Le Pratiquant de la DPP®
NOM :
SIGNATURE :